

Le mot de Madame la Proviseure

Ancien collège des Jésuites au XVIIème siècle, lycée de garçons de Bourg en Bresse du XIXème siècle. Le lycée est un lycée rénové qui accueille élèves et étudiants sur un site mariant tradition et modernité pour la plus grande réussite de nos jeunes. Sur ce site, notre lycée accueille des élèves qui préparent un baccalauréat général. Nous offrons ensuite l'opportunité à nos bacheliers à vocation scientifique de poursuivre en classes préparatoires aux grandes écoles MPSI/MP ou PCSI/PC/PSI.



Fort d'un passé de plus de trois siècles de transmission de la connaissance, fort d'un esprit qui a porté haut les valeurs de la République et de la Résistance à la Barbarie (notre lycée est le seul lycée civil à être médaillé de la Résistance après la 2^{ème} guerre mondiale), fort d'un équipement qui évolue pour offrir les meilleures conditions d'études à nos jeunes, fort d'équipes pédagogiques qui ont à cœur d'accompagner toutes les ambitions et tous nos jeunes vers la réussite, fort d'un climat serein et de confiance entre tous, notre lycée accompagne tous les élèves autour d'un parcours unique propre à chacun d'entre eux.



Ainsi, nos jeunes peuvent développer leur ambition, bâtir un parcours personnalisé, accompagnés de tous les membres de la communauté scolaire.

Nous vous souhaitons une bonne découverte de notre lycée avant, je l'espère, de l'intégrer pour trois années de scolarité épanouie !

*La Proviseure,
Éliane MAGURNO-PEINNET*

ORGANIGRAMME DU LYCEE LALANDE – BOURG EN BRESSE

Adjointe Gestionnaire

Catherine DASSIN
intendant.0010013j@ac-lyon.fr

Proviseure

Eliane MAGURNO-PEINNET
eliane.magurno-peinnet@ac-lyon.fr

Proviseure Adjointe

Nathalie PORTE
nathalie.porte1@ac-lyon.fr

Secrétariat Service de gestion

Laurence DE BUYZER
laurence.de-buyzer@ac-lyon.fr
Pascal REBOULLET
pascal.rebouillet@ac-lyon.fr

CPE

Frédéric EMMANUEL
Ina FANJAT
Assistants d'éducation
8 assistants
viescolaire.0010013j@ac-lyon.fr

Secrétariat de direction

Pascale PRIN Ophélie PIERRE
ce.0010013j@ac-lyon.fr

Secrétariat élèves

Rémi BARBEROT
Rodolphe VIOLLET

Professeur documentaliste

Sandrine CINIER

Infirmière

Mathilde JUST

Chef d'équipe Service Général

Nicolas BUSSETTA

Chef d'équipe Restauration

Bruno FORET

Laboratoires

Nathalie DUBOURGET
Christophe HOERMANN
Max LANU

Responsables réseau

Jean-Baptiste BUTET
Bastien GRAVIERE

Référents ENT

Myriam VIALAR
Cédric RAGOT

Référent Culture

Anne VEYRET

**93
Professeurs**

Assistante sociale

Psychologue Education Nationale

Alice DI MARTINO
Vanessa GIRAUDIN

1142 élèves

2^{nde} : 11 classes soit 372 élèves
1^{ère} : 10 classes soit 336 élèves
Terminale : 10 classes soit 339 élèves
CPGE : 4 classes soit 95 élèves

Agents Service Général

17

Agents Service Restauration

8

Site internet - ENT

<https://lalande.ent.auvergnhonealpes.fr/>



372 élèves de seconde
répartis sur 11 classes
336 élèves de première
et 339 élèves de
terminale
95 étudiants en CPGE
scientifiques

Environ :
- 1200 élèves
- 130 internes
- 140 personnels

Quelques chiffres clés

Pour la session 2022,

**97,8% de nos candidats ont obtenu leur
baccalauréat dont 69,2% avec une mention**

31,5% de mention Assez Bien

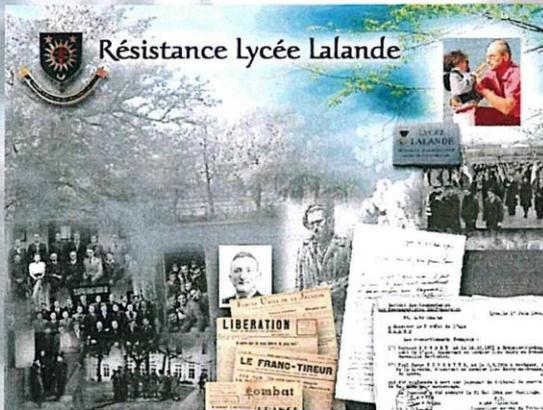
22,64% de mention Bien

12,26% de mention Très bien

2.8% de Félicitations du Jury

Association « La Résistance au lycée Lalande »

- Seul lycée civil médaillé de la Résistance, associé depuis 2016 aux « Villes médaillées de la Résistance »



- La mémoire de la Résistance et de la Déportation perpétuée depuis 1994, en collaboration avec l'association « Résistance Lycée Lalande » fondée par les anciens élèves Résistants, devenue en 2016 « La Résistance au Lycée Lalande »

- Un site très riche lalande2.com
Créé en 2003
Restructuré et enrichi en 2017



75ème anniversaire de la Médaille de la Résistance
Paris - Arc de Triomphe - vendredi 9 février 2018

- Un travail étroit avec les enseignants et les élèves autour des valeurs de la Résistance

Le CVL

Le Conseil de la Vie Lycéenne est une instance du lycée qui est composée d'élèves élus par l'ensemble du lycée et du personnel. Les élus assurent un mandat de deux ans. La Proviseure du lycée en est la présidente, le vice-président, quant à lui, est élu par les délégués de classe.

Le rôle du CVL est d'organiser des événements, tel que le bal ou le carnaval et de gérer la vie des lycéens pour la rendre plus agréable. Les élus siègent également au Conseil d'Administration pour représenter les élèves du lycée.



La MDL

La Maison Des Lycéens est composée d'élèves et de personnels ; son bureau est élu par ses adhérents. C'est une association qui est chargée d'accompagner les projets et la vie des élèves du lycée. Grâce à une cotisation de 10€ de la part des familles, il est possible de financer des voyages, des abonnements au CDI, du matériel pour l'Association Sportive ou d'autres activités.

C'est une association très impliquée dans la vie du lycée grâce à ses ententes notamment avec le CVL.



RENSEIGNEMENTS SUR L'INTERNAT ET LA DEMI-PENSION

I. INTERNAT

➤ Description

L'internat est un service proposé aux familles, non obligatoire.

Pour les élèves de seconde, première et terminale, l'internat est composé de deux dortoirs non mixtes. Les élèves sont logés dans des chambres de 6 lits avec deux lavabos, une douche et un WC. Chaque élève dispose d'un lit, d'un placard personnel, d'une chaise et d'une table et de rangement. Un maître d'internat encadre les internes en étude à partir de 18h00 (travail scolaire, repas, nuit, petit déjeuner le lendemain). Les repas sont pris au restaurant scolaire.

➤ Effectifs

La capacité maximale est de 130 élèves.

Le nombre de places étant limité, les demandes d'inscription à l'internat sont traitées lors de l'inscription administrative et les places sont attribuées en fonction de la situation géographique et de la légitimité du motif invoqué. Les élèves de l'option EPS sont prioritaires.

➤ Réglementation

Les internes sont sous la responsabilité de l'établissement, à l'exception des congés ou des sorties régulières ou exceptionnelles autorisées par les responsables légaux. Leur présence est obligatoire au lycée. Un règlement leur sera communiqué à la rentrée.

➤ Réunion et accueil des élèves internes

Une réunion des internes et de leurs parents, suivie de l'installation à l'internat, a lieu avant la rentrée scolaire des élèves. La date vous sera communiquée lors des inscriptions définitives.

II. DEMI-PENSION

Nous offrons la possibilité aux élèves de déjeuner au restaurant scolaire du lycée. Un système de réservation sera mis en place en septembre 2023. Nous donnerons de plus amples informations ultérieurement.

Les comptes de demi-pension peuvent être approvisionnés en espèces et/ou par chèque déposés au service de gestion, ou par carte bleue via l'ENT du lycée Lalande.

III. TARIFS

Tarifs annuels applicables le 01/01/2023 (révisables au 01/01/2024)

DEMI-PENSION Prix d'un repas : 4,35 €

FORFAIT ANNUEL INTERNAT : 1 508,00€

(soit 8,40 euros par jour comprenant nuit + petit déjeuner + déjeuner + dîner)

NB : Le système d'accès (demi-pension et internat) fonctionne au choix par reconnaissance biométrique (contour de la main) ou Pass Région



Grille horaire de la seconde générale et technologique

Enseignements	Horaires
ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Français Histoire-Géographie (<i>sauf Esabac Italien</i>) LVA+LVB (enveloppe globalisée) Sciences économiques et sociales Mathématiques Physique-chimie Sciences de la vie et de la terre Éducation physique et sportive Enseignement moral et civique Sciences numériques et technologie	4h 3h 5h30 1h30 4h 3h 1h30 2h 18h annuelles 1h30
Accompagnement au choix de l'orientation Accompagnement personnalisé	54h annuelles (valeur indicative) selon besoin des élèves
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	
Un enseignement général au choix parmi : Euro Anglais Esabac Italien Arts (Arts Plastiques ou Cinéma-Audiovisuel) EPS	2h 7h (4h Italien + 3h Hist.Géo DNL) 3h 3h

Pour préparer un baccalauréat général ...

Trois enseignements de spécialité à choisir en fin de seconde pour une première générale :

Domaine des humanités :

- Humanités, Littérature et Philosophie
- Langue, Littérature et Cultures Etrangères : *littérature en Anglais*
- Langue, Littérature et Cultures Etrangères : *Anglais Monde Contemporain*
- Arts (*Arts plastiques*)

Domaine des sciences humaines et sociales:

- Sciences Économiques et Sociales
- Histoire, Géographie, Géopolitique, Sciences Politiques

Domaine des sciences expérimentales et numériques:

- Physique-Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Numérique et Sciences Informatiques
- Mathématiques

Domaine de la pratique sportive, sciences et humanités:

- Education physique, pratiques et culture sportives

Pour préparer un baccalauréat général ...

Nos enseignements optionnels dès la seconde :

Section binationale français / italien "Esabac" :

Délivrance simultanée du baccalauréat français et de l'Esame di Stato italien

Section européenne :

Anglais avec DNL Histoire-Géographie et Physique-Chimie

Disciplines artistiques :

- Arts plastiques

- Cinéma-audiovisuel

Education Physique et Sportive :

Pratiques physiques diversifiées et connaissances pluridisciplinaires.

SECTION EUROPEENNE ANGLAIS

DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE : HISTOIRE/GEOGRAPHIE ou PHYSIQUE/CHIMIE

Les développements de la construction européenne, l'ouverture mondiale croissante des économies et la multiplication des échanges culturels, rendent la maîtrise de la langue anglaise indispensable de nos jours. Mais la mise en place d'une section européenne « anglais » au Lycée Lalande s'inscrit dans une optique qui va au-delà de la simple maîtrise d'une langue étrangère. L'enseignement dispensé offrira aux élèves **une opportunité d'ouverture** sur d'autres réalités que les leurs qui passera par une **connaissance approfondie** de la culture des pays anglophones.

Les raisons d'être de la Section Européenne :

- ❖ Son but est de former des élèves à la pratique approfondie et maîtrisée d'une langue vivante :
 - en facilitant l'étude de l'anglais,
 - en créant des situations d'apprentissage concrètes et authentiques,
 - en privilégiant les **approches diversifiées et interactives**.

L'enseignement de la Discipline Non Linguistique s'inscrit dans la continuité de cet objectif, en favorisant l'ouverture sur le monde qui nous entoure.

En classe de seconde, tous les élèves suivent successivement les deux enseignements de DNL et le choix définitif de la DNL se fait en début de 1^{ère}.

La Section Européenne se caractérise par :

- ❖ Un programme complet préparant à la « mention européenne » au baccalauréat :
 - En classe de seconde, l'horaire de l'enseignement de l'anglais se voit renforcer d'une heure hebdomadaire.
 - L'enseignement de l'histoire-géographie ou des sciences physiques est également renforcé d'une heure par semaine. Cette heure « d'approfondissement » se déroulera également en langue anglaise.
 - Les élèves de la section européenne auront accès, entre autres, au cours de conversation avec l'assistant(e) anglophone.
- ❖ La possibilité pour chaque élève de se présenter à une certification Cambridge qui atteste du niveau de l'élève avec l'objectif B2 en Terminale.



Ireland

The Dunbrody famine ship

La mention européenne ? Qu'apporte-t-elle à nos élèves ?

- ❖ Avoir suivi les cours de Section Européenne donne un « plus » non négligeable sur les dossiers de candidature pour certaines écoles, classes préparatoires et universités sélectionnant leurs futurs étudiants après le baccalauréat.
- ❖ Avoir suivi cette section donne des bases solides pour des études supérieures à vocation internationale où la maîtrise de l'anglais est indispensable comme, par exemple, le droit international, le commerce, le journalisme, la médecine, la recherche
- ❖ La mention peut également permettre aux étudiants de partir étudier à l'étranger dans le cadre d'échanges universitaires comme Erasmus.

Quelles sont les conditions d'attribution de la mention « européenne » sur le diplôme du baccalauréat ?

- ❖ Il faut réussir une épreuve spécifique. Il s'agit d'une épreuve orale de 20 minutes devant un jury constitué par un professeur d'anglais et un professeur d'histoire-géographie ou de sciences physiques enseignant en section européenne. Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir une note minimum de 10/20.
- ❖ Il faut avoir obtenu une note à l'épreuve du tronc commun de langue vivante du baccalauréat de 12/20 au minimum.

Si ces deux conditions sont remplies, le diplôme du bac est validé « mention européenne ». C'est au moment de l'inscription à l'examen que le candidat fait connaître son désir de passer l'évaluation spécifique.

Candidater à la section européenne anglais du lycée Lalande

- ❖ Le lycée Lalande propose de 50 places en section européenne anglais.
- ❖ La section européenne ne constitue pas un vœu Affelnet. Les élèves intéressés devront déposer une candidature au lycée Lalande au moment de l'inscription dans les enseignements. Ils devront impérativement fournir une copie de leurs bulletins de troisième.
- ❖ Une commission interne à l'établissement se réunira pour classer les dossiers sur un barème équitable et transparent. Les familles seront averties par courrier courant juillet de la décision prise. Les trois critères :
 - le niveau en langues,
 - le niveau général notamment mathématiques et français,
 - le comportement, la motivation, l'investissement.



Echange avec la Nouvelle Zélande

Année 2015-2016

OPTION ITALIEN LVC



Le choix d'une LVC italien permet non seulement de découvrir une autre langue mais aussi une culture qui a marqué et marque la culture artistique, musicale, littéraire au niveau mondial.

AVANTAGE

L'apprentissage de la langue C se révèle beaucoup **plus simple** car l'élève a déjà intégré les méthodes de travail dans les deux autres langues étudiées.

L'apprentissage **commence par des notions de base** qui restent simples à intégrer pour un élève de seconde.

La notation est bienveillante et **la moyenne semestrielle assez élevée si l'apprentissage est sérieux.**

Le but est de valoriser l'effort d'un élève qui rajoute trois heures dans son emploi du temps et qui s'ouvre au monde.

L'option peut être arrêtée en fin de seconde. Si l'élève est en difficulté cette solution lui sera conseillé **pour lui éviter d'être pénalisé par la suite.**

○ **Le contenu**

En seconde, l'élève apprend à parler de son quotidien, ses vacances, décrire sa famille, présenter un projet, et peut engager une conversation avec un italien sur des sujets simples.

Le cours **se fait en italien et l'oral est privilégié** ; la méthode employée favorise la mise en situation de sorte que l'élève en fin de cycle sait s'exprimer aussi bien en italien que dans sa langue vivante B.

○ **Pourquoi continuer l'italien après la seconde?**

Une Langue Vivante C permet d'enrichir et de colorer un parcours en développant un pôle langue renforcé.

○ **Quel horaire?**

L'option LVC bénéficie **de 3 heures par semaine de la seconde jusqu'à la terminale**, l'élève arrive à avoir une excellente maîtrise de la langue, le niveau est le même que en langue B

○ **Et après?**

Beaucoup d'élèves décident de conserver l'italien en classe préparatoire ou à l'université car le niveau atteint est excellent.

L'Italie est le deuxième partenaire commercial de la France et les jeunes ayant une connaissance de l'italien sont très recherchés sur le marché du travail.

RUSSE LVC

(Troisième langue vivante)

Le **Russe** est enseigné au Lycée Lalande en Langue Vivante C comme enseignement facultatif.

Les élèves bénéficient de 3 heures de cours par semaine et de séances ponctuelles avec l'assistant(e) de russe.

L'objectif est d'atteindre en 3 ans un niveau presque équivalent à celui de Langue Vivante B. Le nouveau programme de Langues Vivantes indique que le niveau visé en fin de terminale est le même qu'en LVB, c'est-à-dire le niveau B1. Cet objectif est réalisable avec des élèves motivés, fournissant un travail régulier et participant activement à l'oral. D'ailleurs, le faible effectif des groupes de russe rend la participation en cours plus facile. C'est ainsi que certains élèves, se sentant plus à l'aise dans leur troisième langue vivante, choisissent de présenter au baccalauréat leur troisième langue au lieu de leur deuxième.

L'apprentissage d'une Langue Vivante C permet d'enrichir et de colorer un parcours.

Commencer une nouvelle langue au lycée, c'est élargir son horizon et compléter son bagage culturel. L'étude du russe permet l'accès à une littérature et à un art d'une grande richesse : des écrivains (Tolstoï, Dostoïevski, Tchekhov, Soljenitsyne), des musiciens (Tchaïkovski, Stravinski, Rachmaninov, Prokofiev), des peintres (Chagall, Kandinsky), des cinéastes (Eisenstein, Tarkovski) ont créé des œuvres universellement connues.

Langue très formatrice pour l'esprit, le russe, comme le latin ou le grec, développe les qualités de rigueur et d'analyse.

Sur le plan professionnel, connaître et pratiquer plusieurs langues est aujourd'hui une nécessité. A l'heure du développement des échanges avec l'Europe de l'est, la connaissance du russe, principale langue slave et cinquième langue internationale, constitue un atout supplémentaire, une originalité qui attirera l'attention sur un CV.



CINEMA-AUDIOVISUEL

L'option CI-AV est un enseignement de trois heures hebdomadaires : 2h de pratique pour 1h de théorie. Elle est évaluée au Baccalauréat.



1) QUALITES REQUISES

Ouverture d'esprit et curiosité culturelle semblent être les premières qualités nécessaires aux élèves de l'option Cinéma Audiovisuel. En effet, ils doivent avoir la capacité de s'intéresser à des formes cinématographiques à priori inhabituelles pour eux : cinéma muet, d'auteur, expérimental, de tous les pays et en version originale...

Cette option peut donner un travail supplémentaire assez important car elle nécessite un véritable investissement personnel. Outre le travail de préparation nécessaire aux réalisations, les cours devront être appris et les connaissances contrôlées, des rendus mensuels seront attendus en Terminale.

Une certaine créativité ainsi que la capacité à travailler en autonomie sont également des qualités appréciables dans cette discipline.

2) RESUME DES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

Comme celui des Arts Plastiques, l'enseignement du Cinéma / Audiovisuel se définit par la confrontation entre pratique et théorie, et la compréhension de l'une par l'autre. Les notions étudiées et leur progression répondent à un programme officiel.

La pratique :

Le plus souvent à travers des travaux de groupes, les élèves apprennent à manipuler le matériel audiovisuel (prise de vue photo et vidéo, prise de son, montage sur ordinateur, traitement infographique de l'image). Après des exercices de base, en Seconde, les initiant au langage cinématographique ; des travaux divers (en lien avec les différents genres) en Première ; ils sont amenés, en Terminale, à réaliser des films courts sur des sujets de leur choix.

La théorie :

Menée par des enseignants de différentes disciplines – *philosophie et français* -, la partie « théorique » et « culturelle » de l'enseignement comprend :

- ❖ une initiation à l'histoire du cinéma,
- ❖ un travail d'analyse sur les productions des élèves et sur les différents films du répertoire (ainsi que les films récents)
- ❖ des notions d'analyse filmique, tout au long des trois niveaux.

3) INTERET DE L'OPTION

- ❖ Un apport culturel indéniable avec des connaissances qui peuvent être utilement réinvesties dans d'autres disciplines (français, langues, histoire...).
- ❖ Des outils d'analyse permettant d'appréhender de façon critique le monde des images dans une société où elles sont omniprésentes.
- ❖ Un savoir faire technique dans le domaine de la vidéo numérique.
- ❖ Eventuellement contribuer à l'élaboration d'un projet professionnel dans le domaine de l'audiovisuel (BTS Audiovisuel, Ecole de Cinéma, FEMIS ...).



I. OBJECTIFS :

Par l'activité régulière de l'élève dans des **pratiques physiques diversifiées**, et par l'apport de **connaissances pluridisciplinaires**, la réalisation de projets collectifs, la réalisation d'un dossier d'étude, cet enseignement optionnel d'EPS a pour objectifs de :

- + développer une culture corporelle par l'approfondissement et la découverte de nouvelles activités physiques sportives et artistiques ;
- + faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société ;
- + faire réfléchir les élèves sur leur activité physique à partir de thèmes d'études ;
- + sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude.

Différents thèmes sont étudiables de la 2^{nde} à la Terminale :



II. POUR QUI ?

Cet enseignement s'adresse à des élèves intéressés par les activités physiques en général.

Il est particulièrement adapté aux élèves susceptibles d'être motivés par un métier en relation avec le domaine sportif : emplois dans l'encadrement/animation, le médical/paramédical, le management et le spectacle, la sécurité, le journalisme...

Il s'adresse donc à tout élève désireux de réfléchir et d'approfondir ses connaissances (physiques et théoriques) du monde sportif et de ses relations à la société. Il ne s'agit donc pas d'une section sportive qui forme des sportifs de haut niveau en relation avec les fédérations et les clubs.

III. HORAIRES :

En 2nde, 1ère et Terminale, l'option EPS est constituée de **3 heures par semaine**, combinant 2 heures de pratique et 1 heure de Travaux dirigés, en relation avec les thèmes choisis.

Ces horaires s'ajoutent aux 2h d'EPS obligatoires et communes à tous les élèves de lycée.

IV. PROGRAMMES de l'option EPS en 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale

Tout au long de chaque année, les programmes se décomposent en différents thèmes étudiés à travers :

**2 heures de pratiques sportives
par semaine**

- **Un minimum de 2 activités sportives** seront abordées chaque année.
- Différentes pratiques sont actuellement envisagées mais sont susceptibles d'être modifiées pour cause de contraintes organisationnelles
- *Volley-ball (activité suivie de la 2nde à la terminale), Course d'orientation, Natation, Step, Ski....*

**1h de travaux dirigés
(en salle de classe ou au gymnase)
par semaine,**
permettant la réflexion sur les
différents thèmes choisis :

- **En 2nde**, cette réflexion sera concrétisée par une production attestant du niveau de connaissance atteint.
- **En 1ère**, un projet collectif sera un des aboutissement des travaux dirigés.
- **En terminale**, les connaissances seront évaluées à travers un dossier, soutenu à l'oral.

**Des activités ponctuellement
organisées :**

- **En 2nde**, un stage de plusieurs jours en randonnée-orientation est organisé dès le début de l'année (en septembre).
- **En 1ère**, un stage de montagne multi-activités (skating/ biathlon, raquette, ski alpin) de 5 jours est organisé en janvier.
- **En Terminale**, une visite du musée olympique de Lausanne est mise en place.
- **Tous les élèves de l'option EPS** participent ou/et organisent l'action "Tous en Forme"
- **Des intervenants extérieurs** peuvent également être sollicités en fonction des thèmes abordés.
- ...

 L'accès à cet enseignement implique un investissement actif dans le fonctionnement de l'Association sportive du lycée.

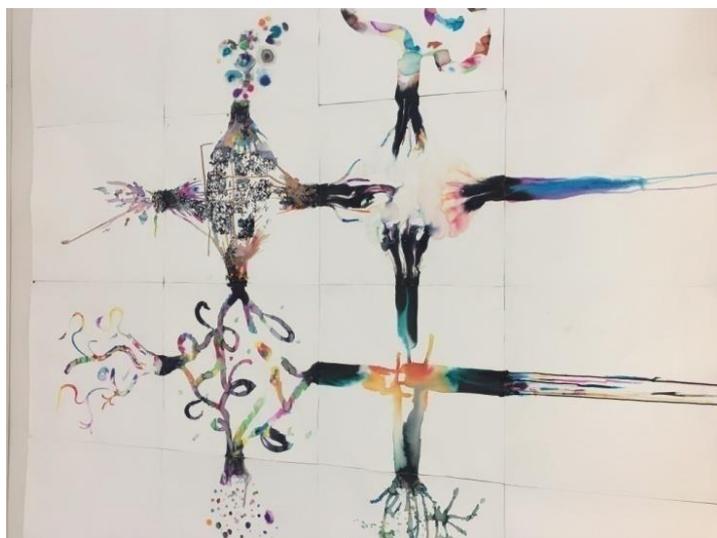
V. Objectif Baccalauréat

- ✚ **L'évaluation au Baccalauréat s'effectue en Contrôle continu sur les années de 1ère ET Terminale** (notes des trimestres).. Elle porte donc sur le niveau atteint dans les activités sportives et les connaissances acquises lors des Travaux dirigés.

ARTS PLASTIQUES

1) OBJECTIFS ET CARACTERISTIQUES DE LA DISCIPLINE

- ❖ Même si bon nombre des élèves d'Arts Plastiques (50% environ) s'orientent après le Bac vers des formations artistiques, il ne faut pas perdre de vue que cette discipline reste une discipline **d'enseignement général**. Elle garde une vocation formatrice culturelle, **sans visée professionnelle** à court terme (ce qui la distingue clairement de l'orientation en Arts Appliqués).
- ❖ L'enseignement des Arts Plastiques cherche à maintenir une **interrelation constante entre la pratique et la culture artistique** (connaissance des œuvres, évolution historique, questions théoriques); il progresse grâce à la compréhension de l'une par l'autre.
- ❖ Il entend par "activité artistique" un certain **mode de réflexion, de recherche, de connaissance et d'interrogation** sur soi et sur le monde plutôt que l'acquisition de procédés techniques ou de savoir-faire.
- ❖ Il couvre **l'ensemble des domaines artistiques visuels** : peinture, sculpture, architecture, dessin, assemblage, modelage, photographie, vidéo, infographie. Mais sans prétendre enseigner tous ces arts, il cherchera plutôt à explorer ce qui leur est commun et à stimuler les capacités inventives des élèves.
- ❖ Sans négliger les périodes antérieures, il accorde la priorité à la connaissance de **l'art contemporain** sous toutes ses formes dans le but de donner aux élèves un accès à l'art de leur époque.
- ❖



2) QUALITES REQUISES EN ARTS PLASTIQUES

Avoir un "bon coup de crayon" n'est une condition ni nécessaire ni suffisante. **L'inventivité, la créativité, la réflexion** peuvent être des qualités plus importantes que l'habileté manuelle.

- ❖ **L'ouverture d'esprit, la curiosité culturelle** sont indispensables pour approcher des formes d'expression parfois étranges ou déroutantes.
- ❖ Une bonne **capacité de travail** est nécessaire. Comme toute formation artistique, les Arts Plastiques demandent qu'on leur consacre du temps et de l'énergie.
- ❖ Il est possible de choisir un enseignement de spécialité « Arts » en première (4 heures hebdomadaires) et en terminale (6 heures hebdomadaires).





L'ESABAC, double délivrance du baccalauréat français et de l'Esame di Stato italien.

Ce diplôme est préparé dans les lycées à section binationale français / italien "Esabac". Les élèves qui l'obtiennent peuvent accéder à l'enseignement supérieur français et à l'enseignement supérieur italien.

Qui peut postuler ?

L'Esabac s'adresse à des élèves motivés. Ils peuvent être, sans obligation, issus d'une section européenne d'italien. **Ces élèves ont acquis au minimum le niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).**

Le recrutement des élèves se fait au niveau départemental, un dossier de candidature est à envoyer au lycée Lalande. Si la candidature est acceptée, l'affectation définitive au lycée Lalande se fait en juin, donc avant la procédure d'affectation Affelnet.

Les horaires :

En seconde générale et technologique, les élèves de section Esabac suivent des enseignements spécifiques de langue et littérature (4 heures hebdomadaires) et d'histoire-géographie (3 heures).

Ces enseignements, assurés en langue italienne, remplacent les enseignements de LVA et d'histoire-géographie de droit commun. Les programmes d'histoire et de langue et littérature sont fixés conjointement par la France et l'Italie. Celui de géographie est conforme au programme national en vigueur.

Les objectifs et les avantages de la section :

- Renforcer le niveau des compétences linguistiques, approfondir les connaissances littéraires et méthodologiques.
- Effectif de classe réduit qui favorise le travail en petits groupes, une bonne dynamique de travail et d'entraide.
- Poursuivre un enseignement en Anglais LVA tout en passant les épreuves du baccalauréat d'Anglais au niveau LVB.

Pour le baccalauréat, les élèves scolarisés dans les sections Esabac passent :

- En français les épreuves correspondant à leur voie (générale ou technologique) et comptant pour le seul baccalauréat
- En italien les épreuves spécifiques comptant à la fois pour le baccalauréat et pour l'Esabac : histoire-géographie (à l'écrit) et l'italien langue et littérature italiennes (à l'écrit et à l'oral)
- La délivrance de l'**Esame di Stato** est subordonnée à la réussite à l'examen du baccalauréat et à l'obtention d'une moyenne au moins égale à 10/20 aux épreuves spécifiques de la section.



Mobilité internationale et projets culturels :

Sous réserve d'un contexte sanitaire favorable...

L'élève inscrit en ESABAC sera **prioritaire pour les échanges linguistiques.**

Exemples de projets réalisés les années précédentes :

- Dans le cadre de la section Euro Italien, un échange linguistique d'une semaine était proposé aux élèves avec notre lycée partenaire de **Milan** : en début d'année, les élèves commençaient à prendre contact avec les correspondants qu'ils hébergeaient pendant une semaine au cours de la même année scolaire. (Visites de Milan, Venise et Turin.)



- Le **projet Transalp** mis en place en 2016 permettait à 4 ou 5 élèves volontaires et motivés de partir **pendant un mois** dans une famille italienne et d'être scolarisés dans le lycée de leurs correspondants, qu'ils hébergeaient également en début de première.



- Mais aussi : participation au **Festival du cinéma italien d'Annecy**, à l'**exposition Leonardo da Vinci**, à la journée culturelle à **Torino**, visite du **musée Gadagne**, projet **Dante et Gustave Doré** en collaboration avec le musée de Brou ...

Exemples de débouchés Post-Bac :

- **Programme Minerve de l'Université Lyon 2**

<https://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Auvergne-Rhone-Alpes/Lyon/Mobilite-internationale/Le-programme-international-MINERVE>

- **Master franco-italien de l'Université Lyon3 en partenariat avec l'Université de Turin**

<https://masterhistoirelyon.univ-lyon2.fr/double-diplome-lyon-turin-744999.kjsp>

- **Filière intégrée France-Italie de Sciences Po Bordeaux**

<https://www.sciencespobordeaux.fr/fr/admissions/integrer-le-diplome-de-sciences-po-bordeaux/filieres-integrees-binationales.html>

- **Double cursus en Droit de la Sorbonne et de l'Université de Florence**

<http://www.sorbonne.international/florence.html>

De plus amples informations et des exemples de travaux sont consultables sur notre site :

lalande.ent.auvergnerhonealpes.fr

VI ASPETTIAMO L'ANNO PROSSIMO !